

SITUATION ANNUELLE DE GENERALE OBLIG-SICAV**ARRETEE AU 31/12/2009****RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES****ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010.**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 30 Mars 2009, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « GENERALE- OBLIG SICAV » pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 11.385.769, un actif net de D : 11.342.717 et un bénéfice de D : 564.128, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «GENERALE- OBLIG SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « GENERALE- OBLIG SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en titres émis par « HANNIBAL LEASING » représentent, à la clôture de l'exercice, 11,15% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Par ailleurs, les disponibilités et placements monétaires représentent à la clôture de l'exercice 14,31% de l'actif net de la société, se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Vérifications et informations spécifiques

5. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

6. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Le commissaire aux comtes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES ARRETES**AU 31 DECEMBRE 2010.**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Le commissaire aux comtes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2009	31/12/2008
Portefeuille-titres	4	<u>9 760 499.190</u>	<u>8 330 959.035</u>
Obligations et valeurs assimilées		9 091 959.458	7 607 679.749
Titres des Organismes de Placement Collectif		668 539.732	723 279.286
Placements monétaires et disponibilités		<u>1 623 475.526</u>	<u>3 612 835.797</u>
Placements monétaires	6	996 062.048	2 989 348.152
Disponibilités		627 413.478	623 487.645
Créances d'exploitation		<u>1 794.651</u>	<u>2 017.738</u>
TOTAL ACTIF		<u>11 385 769.367</u>	<u>11 945 812.570</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	28 265.072	20 047.616
Autres créditeurs divers	9	14 787.067	14 743.026
TOTAL PASSIF		<u>43 052.139</u>	<u>34 790.642</u>
ACTIF NET			
Capital	12	10 821 132.118	11 373 837.402
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		50 900.679	40 896.667
Sommes distribuables de l'exercice en cours		470 684.431	496 287.859
ACTIF NET		<u>113 42 717.228</u>	<u>119 11 021.928</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>113 85 769.367</u>	<u>119 45 812.570</u>

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	<i>Note</i>	<i>Année 2009</i>	<i>Année 2008</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	<u>535 644.205</u>	<u>449 529.106</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		408 329.084	388 191.566
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		127 315.121	61 337.540
Revenus des placements monétaires	7	<u>136 683.649</u>	<u>103 527.789</u>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>672 327.854</u>	<u>553 056.895</u>
Charges de gestion des placements	10	(87 105.093)	(69 998.294)
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>585 222.761</u>	<u>483 058.601</u>
Autres charges	11	(7 051.943)	(7 038.370)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>578 170.818</u>	<u>476 020.231</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		(107 486.387)	20 268
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		<u>470 684.431</u>	<u>496 287.859</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		107 486.387	(20 267.628)
Plus ou moins values réalisées sur titres		(13 466.113)	7,079.225
Variation plus ou moins values potentielles sur titres		(576.369)	(1 391.927)
RESULTAT DE DE L'EXERCICE		<u>564 128.336</u>	<u>481 707.529</u>

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Année 2009</i>	<i>Année 2008</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		<u>564,128.336</u>	<u>481,707.529</u>
Résultat d'exploitation		578 170.818	476 020.231
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(576.369)	(1 391.927)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(13 466.113)	7 079
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		(509 350.797)	(496 540.800)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		(623 082.239)	2 714 791
Souscriptions			
- Capital		32 469 826.455	16 244 277.280
- Régularisation des sommes non distribuables		(104 298.394)	(20 219.487)
- Régularisation des sommes distribuables		1 395 414.711	627 862.215
Rachats			
- Capital		(32 998 573.800)	(13 626 519.040)
- Régularisation des sommes non distribuables		94 382.937	16 664.877
- Régularisation des sommes distribuables		(1 479 834.148)	(527 274.568)
VARIATION DE L'ACTIF NET		<u>(568 304.700)</u>	<u>2 699 958.006</u>
ACTIF NET			
En début de période		11 911 021.928	9 211 063.922
En fin de période		11 342 717.228	11 911 021.928
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période		115 191	088 674
En fin de période		109 836	115 191
VALEUR LIQUIDATIVE		<u>103.270</u>	<u>103.402</u>
TAUX DE RENDEMENT		<u>3.93%</u>	<u>4.17%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 Mars 2010

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 07 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2010, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2009 à D : 9.760.499,190 , s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2009	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		8 868 230.000	9 091 959.458	80.16%
Obligations des sociétés		6 110 000.000	6 274 667.369	55.32%
EO Subordonnée BH 2007/1	1 500	150 000.000	150 459.288	1.33%
EO AFRICA 2003 (16/09/2003)	1 000	20 000.000	20 351.781	0.18%
EO AIL 2009/1	2 000	200 000.000	208 889.863	1.84%
EO AMEN BANK 2006 (TMM+1%)	3 000	240 000.000	249 551.374	2.20%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	300 000.000	303 332.712	2.67%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	300 000.000	303 203.073	2.67%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	460 000.000	474 233.514	4.18%
EO ATL 2006/1	3 000	240 000.000	246 838.356	2.18%
EO ATL 2008/1	2 000	160 000.000	164 923.617	1.45%
EO BTKD 2006	5 000	200 000.000	200 383.562	1.77%
EO CIL 2002/3	0 600	12 000.000	12 544.438	0.11%
EO CIL 2003/1	1 000	20 000.000	20 224.000	0.18%
EO CIL 2004/1	2 000	80 000.000	81 141.479	0.72%
EO CIL 2004/2	1 000	20 000.000	20 846.904	0.18%
EO CIL 2004-2	0 300	6 000.000	6 254.071	0.06%
EO CIL SUB 2008	4 000	400 000.000	422 310.137	3.72%
EO CIL 2007/2	3 150	252 000.000	263 237.129	2.32%
EO CIL 2009/1	2 000	200 000.000	203 978.082	1.80%
EO ELWIFAK	0 500	20 000.000	20 527.123	0.18%
EO GL 2004-1	3 500	70 000.000	73 937.644	0.65%
EO GL2003.1	2 000	40 000.000	41 019.178	0.36%
EO HL 2008/1	3 000	240 000.000	248 493.238	2.19%
EO HL 2009/1 (Taux fixe 5,75%)	2 000	200 000.000	203 705.206	1.80%
EO HL 2009/1 (TMM+ 1,5%)	3 000	300 000.000	305 691.196	2.70%
EO HL 2009/2	5 000	500 000.000	505 906.850	4.46%
EO PANOBOIS 2007	0 500	50 000.000	51 894.794	0.46%
EO SKANES BEACH	1 000	40 000.000	41 303.014	0.36%
EO SUB TL 2009 (TMM+ 1,25%)	3 000	300 000.000	303 633.034	2.68%
EO TL 2007/1	4 000	320 000.000	335 409.096	2.96%
EO TLS 2004/2	2 500	50 000.000	52 117.260	0.46%
EO TLS 2006/1	3 000	120 000.000	120 803.507	1.07%
EO UIB 2009/1	2 000	200 000.000	204 050.411	1.80%
EO UTL 2004	2 000	120 000.000	125 081.425	1.10%
EO UTL 2005/1	2 000	120 000.000	121 712.219	1.07%
UNIFACTOR 2008	2 000	160 000.000	166 678.794	1.47%
Bons du trésor assimilables		2 758 230.000	2 817 292.089	24.84%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	400	414 320.000	424 774.940	3.74%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	150	155 370.000	159 290.603	1.40%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	300	310 950.000	318 691.890	2.81%
BTA 8,25 07/2014 (acquis le 06/08/2002)	100	99 640.000	102 822.466	0.91%
BTA 6,00 03/2012 (acquis le 09/05/2006)	200	202 400.000	208 690.737	1.84%
BTA 6,00 03/2012 (acquis le 09/05/2006)	100	100 950.000	104 245.563	0.92%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	489 000.000	494 615.342	4.36%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	488 750.000	494 365.342	4.36%
BTA 6,75 07/2017 (acquis le 13/02/2008)	500	496 850.000	509 795.206	4.49%
Titres des Organismes de Placement Collectif		658 034.032	668 539.732	5.89%
Titres des OPCVM		527 928.032	537 715.151	4.74%
FINA O SICAV	1 411	144 885.824	147 623.053	1.30%
SICAV ENTREPRISE	1 030	105 162.316	107 777.140	0.95%
AXIS TRESORIE	1 834	194 372.003	196 489.258	1.73%
UNIVERS SICAV	300	31 290.837	31 348.200	0.28%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069.552	28 245.000	0.25%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147.500	26 232.500	0.23%
Fonds commun de créances		130 106.000	130 824.581	1.15%
FCC BIAT P1	100	30 106.000	30 255.359	0.27%
FCC BIAT P2	100	100 000.000	100 569.222	0.89%
TOTAL		9 526 264.032	9 760 499.190	86.05%

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts courus nets</u>	<u>Plus (moins) values latentes</u>	<u>Valeur au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins) values réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2008</u>	8,124,478.946	212,619.989	(6,139.900)	8,330,959.035	
<u>* Acquisitions de l'exercice</u>					
Obligations	2 300 000.000			2 300 000.000	
Titres OPCVM	24 632 110.161			24 632 110.161	
<u>* Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Annuités obligations de sociétés	(841 000.000)			(841 000.000)	
Titres OPCVM	(24 670 020.775)			(24 670 020.775)	(13 466.113)
Fonds Commun de Créances	(19 304.300)			(19 304.300)	
<u>* Variations des plus ou moins values portefeuilles titres</u>			(576.369)	(576.369)	
<u>* Variations des intérêts courus</u>		28,331.438		28,331.438	
<u>Soldes au 31 décembre 2008</u>	9 526 264.032	240 951.427	(6 716.269)	9 760 499	(13 466.113)

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Note 5: Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent à la clôture de l'exercice à D : 535.644,205, contre D : 449.529,106 en 2008 et se détaillent comme suit :

	2009	2008
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	260 528.921	243 166.916
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA)	147 800.163	145 024.650
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>		
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>		
- Dividendes	121 336.980	53 324.066
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>		
- intérêts	5 978.141	8 013.474
TOTAL	535 644.205	449 529.106

Note 6: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2009 à D : 996.062,048 , se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2009	% Actif net
Billets de trésorerie	1 000 000	994 208.893	996 062.048	8.78%
TUNISIE FACTORING au 04/02/2010 à 5,25%	1 000 000	994 208.893	996 062.048	8.78%
TOTAL	1 000 000	994 208.893	996 062.048	8.78%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à D : 136.683,649, contre D : 103.527,789 au 31/12/2008 et se détaille ainsi :

	2009	2008
Intérêts des billets de trésorerie	126 964.867	84 247.672
Intérêts des dépôts à vue	9 718.782	19 280.117
TOTAL	136 683.649	103 527.789

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2009 à D : 28.265,072 contre D : 20.047,616 au 31/12/2008 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Rémunération du dépositaire	2 360.000	2 360.000
Rémunération du gestionnaire	25 905.072	17 687.616
Total	<u>28 265.072</u>	<u>20 047.616</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2009 à D : 14.787,067 contre D : 14.743,026 au 31/12/2008 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	6 624.738	6 934.697
Etat, Retenues à la source	354.000	-
Autres	7 808.329	7 808.329
Total	<u>14 787.067</u>	<u>14 743.026</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/12/2009 à D : 87.105,093 contre D : 69.998,294 pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Commission de gestion de la CGI	84 745.093	67 638.294
Rémunération du dépositaire	2 360.000	2 360.000
Total	<u>87 105.093</u>	<u>69 998.294</u>

Note 11 : Autres charges

Le solde de ce compte s'élève au 31/12/2009 à D : 7.051,943 contre D : 7.038,370 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillant ainsi:

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Honoraires commissaire aux comptes	7 000.000	7 000.000
Autres	51.943	38.370
Total	<u>7 051.943</u>	<u>7 038.370</u>

GO SICAV**16, Avenue Jean Jaurès****1001 - Tunis****Note 12 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de l'exercice 2009 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2008

Montant	11 373 837.402
Nombre de titres	115 191
Nombre d'actionnaires	212

Souscriptions réalisées

Montant	32 469 826.455
Nombre de titres émis	328 845
Nombre d'actionnaires nouveaux	115

Rachats effectués

Montant	(329 98 573.800)
Nombre de titres rachetés	(3 34 200)
Nombre d'actionnaires sortants	(110)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables, exercice en cours	(9 915.457)
Plus ou moins values réalisée sur titres	(13 466)
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	(576)

Capital au 31-12-2009

Montant	10 821 132.118
Nombre de titres	109 836
Nombre d'actionnaires	217

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Note 13 : Autres informations**13.1. Données par action et ratios pertinents**

Données par action	2009	2008	2007	2006	2005
Revenus des placements	6.121	4.801	5.645	4.713	5.441
Charges de gestion des placements	(0.793)	(0.608)	(0.645)	(0.548)	(0.623)
Revenus net des placements	5.327	4.193	5.001	4.165	4.819
Autres charges	(0.064)	(0.061)	(0.080)	(0.081)	(0.071)
Résultat d'exploitation (1)	5.264	4.132	4.921	4.084	4.747
Régularisation du résultat d'exploitation	(0.979)	0.176	(0.116)	0.663	0.284
Sommes distribuables de l'exercice	4.285	4.308	4.805	4.747	5.031
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	(0.005)	(0.012)	(0.049)	0.015	(0.041)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(0.123)	0.061	(0.447)	(0.391)	(0.151)
Plus (ou moins) valeurs sur titres (2)	(0.128)	0.049	(0.495)	(0.376)	(0.192)
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	5.135	4.181	4.426	3.708	4.555
Résultat non distribuable de l'exercice	(0.128)	0.049	(0.495)	(0.376)	(0.192)
Régularisation du résultat non distribuable	(0.090)	(0.031)	0.050	(0.073)	(0.096)
Sommes non distribuables de l'exercice	(0.219)	0.018	(0.445)	(0.449)	0.289
Valeur liquidative	103.270	103.402	103.876	104.016	104.718
Ratios de gestion des placements					
Charges / actif net moyen	0.77%	0.59%	0.62%	0.53%	0.59%
Autres charges / actif net moyen	0.06%	0.06%	0.08%	0.08%	0.07%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4.15%	4.16%	4.62%	4.55%	4.80%

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Note 13 : Autres informations**13.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La banque "ARAB TUNISIAN BANK", assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D: 2.000 HT.